

# CHARTRE CHIENS VISITEURS

## pour toute nouvelle équipe chien/maître

### Définition - Préambule

Les **Chiens Visiteurs** sont des chiens qui, comme leur nom l'indique, rendent visite à des personnes, jeunes ou moins jeunes, à domicile ou ailleurs, dans les écoles, différentes structures d'accueil, les maisons de retraite, les hôpitaux, les maisons d'arrêt, les centres de rééducation, les écoles etc... **Le chien visiteur n'est pas un thérapeute, mais il contribue, à son insu, à notre bien-être.**

Leur but premier est d'apporter un peu de chaleur, de réconfort à tous ceux qui en ont besoin, de redonner un sourire, un peu de joie de vivre, de briser l'ennui ou l'isolement...

Le chien est un **excellent médiateur** (médiateur = ce qui permet d'établir un lien avec). Le chien fait des merveilles : il est vivant, donc interactif, **il va venir stimuler tout seul.**

### Quelles vertues :

**Educatives** : sensibiliser le public sur les risques de morsures liés à la méconnaissance des chiens. Développer la relation homme/chien.

**Sociales** : vont permettre de rentrer beaucoup plus facilement en contact avec des personnes exclues de la société, ou vivant à l'écart. Le chien jouera son rôle de facilitateur relationnel.

**Agent relationnel** : le chien sert "d'outil" : permet aux résidents d'exécuter certains gestes qu'ils ont bien du mal à réaliser en temps normal et qu'ils acceptent de faire en présence du chien (exemple le brossage, lancer la balle, donner des ordres simples).

### Les séances :

Séance de + ou - 20 mn, le chien fatigue très vite (chaleur et à cause de l'attention qui lui est demandée).

### Qualités requises :

**Maître** : Prédéposé à la discussion, bienveillance, pas de jugement. Envie de partager avec les personnes. Disponibilité. C'est un grand moment de partage, mais un **véritable engagement.**

**Chien** : Chien en bonne santé, sociable, obéissant, ayant de l'attrait pour l'humain, s'adaptant à toutes les situations, ne faisant pas preuve d'agressivité, bien dans sa tête, ses pattes et ses poils...

Le chien sera en présence de personnes étrangères à son cercle familial, dont les attitudes diffèrent de ce qu'il connaît (chaises roulantes, déambulateurs, béquilles, cris, ballons, odeurs).

Le chien est une véritable "éponge affective" : il absorbe et encaisse 10 à 100 fois plus de ressentis que son maître lors d'une intervention. La prudence est donc recommandée si on veut que le chien perde sereinement dans cette noble activité.

Le chien doit être heureux de ces moments de rencontre, il faut lui accorder des moments de pause s'il fatigue. D'où l'importance de savoir reconnaître les signaux d'apaisement qu'il peut émettre.

Il faut lui accorder toute l'activité nécessaire à son épanouissement en dehors de ces visites.

- Obligations :**
- Maître :**
    - Etre adhérent au club, posséder une licence CNEAC à renouveler annuellement.
    - **Doit avoir suivi un certain nombre de cours d'éducation : le chien doit obéir parfaitement à son maître et exécuter des ordres simples.**
    - Avoir suivi la formation Chiens Visiteurs (CNEAC)
    - **Aspect physique soigné :** hygiène et tenue vestimentaire
    - fournir annuellement un extrait de casier judiciaire N°3

**Cas particulier :**

Pour les "anciens CV", pratiquant depuis un certains temps et ne bénéficiant plus de cours au club : sera demandé juste une adhésion et une licence.

**Chien :**

- âge : 1 an minimum - catégories 1 et 2 exclues
- Carnet de vaccinations à jour.
- **Doit avoir suivi un certain nombre de cours d'éducation : le chien doit obéir parfaitement à son maître et exécuter des ordres simples.**
- avoir suivi la formation Chiens Visiteurs (CNEAC)
- Antiparasitaires et vermifuges réguliers
- Propreté et brossage, séchage poil avant séance. Pas de mauvaises

**Interventions :**

**Convention signée** entre le Club de Cherveux et l'Etablissement où interviennent les chiens visiteurs.

**Formation :** Maître et chien, formation CNEAC (Commission Nationale d'éducation et d'activités cynophiles) de la Centrale Canine.

Un week end. Tests sur le chien (très sérieux, formateur va jusqu'à "l'agresser" par surprise pour observer son comportement, mises en situation avec résidents fictifs en chaises roulantes, ou avec béquilles ou déambulateurs, plus ou moins habiles et pouvant souffrir de handicap). Test également sur l'obéissance du chien (réponse aux ordres, positions, rappel etc...)

**Vétérinaire :** fiche annuelle vétérinaire obligatoire, à demander en même temps que les vaccins. Le vétérinaire atteste de la santé du chien et teste son comportement.

**Assurance :** équipe maître chien assurée par le club

**Frais de déplacement**  
**2 possibilités :**

**1 - si don au Club :**

nombre kms parcourus x par barème fiscal en vigueur  
Peuvent être déduits des impôts, à hauteur de 66 %

**2 - si demande de remboursement au Club**

nombre kms parcourus x 0.15, quel que soit le véhicule.  
Montant maximum par an : 200 €

**Antiparasitaires et vermifuges :**

le Club commande et offre pour 6 mois